



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **SM le Roi adresse un discours au 34e Sommet Arabe (Texte intégral)**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un Discours au 34e Sommet de la Ligue des Etats Arabes, qui a ouvert ses travaux, samedi à Bagdad, en République d'Irak.

Voici le texte intégral du Discours Royal, dont lecture a été donnée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita :

"Louange à Dieu.

Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellence, Monsieur Abdul Latif Jamal Rashid, Président de la République d'Irak et Président du Sommet,

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellence, le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, M. Ahmed Aboul Gheit

Excellences,

Je tiens, tout d'abord, à adresser mes vifs remerciements à Mon Frère, Son Excellence le Président Abdul Latif Jamal Rashid et au peuple irakien frère, d'être les bienveillants hôtes de ce Sommet. Je leur sais également gré des efforts inlassables qui ont été déployés afin qu'il se tienne idéalement dans un climat empreint de fraternité et de bonne entente. Je souhaite en outre plein succès à ses travaux.

Je saisis également l'occasion pour saluer le travail louable mené par Mon très cher Frère, Sa Majesté le Roi Hamad bin Issa Al-Khalifa, Souverain de l'Etat de Bahreïn frère, durant sa présidence du Sommet de Manama.

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellences,

Face à la situation dramatique dans les territoires palestiniens où la population civile sans défense de Cisjordanie et de la Bande de Gaza compte chaque jour des dizaines de victimes, c'est toute la communauté internationale ainsi que l'opinion publique mondiale qui sont interpellées sur les normes universelles et les règles humanitaires rendues inopérantes dans le cas du peuple palestinien frère qui subit, pourtant, de graves violations du droit international, du droit international humanitaire et des droits humains.

Au regard de la situation inquiétante qui sévit dans la région après l'effondrement de l'Accord de cessez-le feu à Gaza, et en nous appuyant sur les fondamentaux que Nous avons énoncés précédemment pour sortir de cette impasse, de cette tribune, Nous appelons à l'application des mesures suivantes :

Premièrement : l'arrêt immédiat des opérations militaires et le retour à la table des négociations pour relancer l'Accord de trêve et parvenir in fine à la proclamation d'un cessez-le feu définitif.

Deuxièmement : l'intervention d'urgence pour mettre un terme aux agressions militaires israéliennes contre la Cisjordanie, et plus particulièrement aux opérations de démolition de logements et au déplacement forcé de paisibles populations non armées vivant dans les zones placées sous contrôle sécuritaire des autorités israéliennes.

Troisièmement : la mobilisation pour s'assurer que les aides humanitaires, notamment le matériel médical et les denrées alimentaires, continueront à être acheminées vers la Bande de Gaza et la Cisjordanie, sans qu'aucun motif ne vienne en entraver le processus.

Quatrièmement : le maintien et le soutien de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dans l'exercice du mandat reçu de la communauté internationale pour agir en faveur des populations civiles.

Cinquièmement : l'élaboration d'une feuille de route intégrée pour que soit lancé, sous l'égide de l'Autorité nationale palestinienne et

avec une supervision arabe et internationale, le plan de reconstruction adopté lors du dernier Sommet arabe extraordinaire au Caire, sans qu'il soit question d'un quelconque déplacement de population.

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellences,

A la lumière des constantes de la politique extérieure du Royaume du Maroc, et partant de sa responsabilité historique à l'égard de ses frères et de ses positions concernant la question palestinienne, Nous réaffirmons ce qui suit :

-Il est nécessaire d'ouvrir les perspectives d'une solution politique pour instaurer une paix réelle et juste dans la région, garantissant au peuple palestinien ses droits légitimes et permettant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de juin 1967, ayant Al-Qods oriental comme capitale et comptant la Bande de Gaza comme une partie intégrante de son territoire.

-Il convient de soutenir l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction de Notre Frère, Son Excellence le Président, Mahmoud Abbas Abou Mazen, afin de lui permettre de renforcer ses institutions et de permettre au peuple palestinien in fine de concrétiser ses aspirations en termes de sécurité, de paix, de progrès et de prospérité.

-Il est nécessaire de réaffirmer que la réconciliation nationale demeure la clé majeure pour conforter la position palestinienne dans tout processus de paix à venir.

Partant de la responsabilité qui est la Nôtre en qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous continuerons à défendre les sanctuaires sacrés, au premier chef desquels Al-Qods Acharif. Pour cela, Nous allions l'action politique et diplomatique avec le travail mené sur le terrain par l'Agence Bayt Mal Al-Qods pour la réalisation de programmes et de projets concrets. Il s'agit en définitive de sauvegarder l'identité culturelle et spirituelle de la Ville sainte et d'améliorer les conditions de vie de la population maqdissie pour l'aider à résister et à se maintenir en place.

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellences,

Face aux circonstances, à la fois exceptionnelles, sensibles et difficiles, dans lesquelles se tient cet important Sommet, il faudra faire preuve d'une volonté politique sincère, dont les maîtres-mots sont la foi dans la construction d'un projet commun, l'attachement aux règles de bon voisinage et le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats. Cette détermination puise également ses fondements dans le principe de non-ingérence dans les affaires internes d'autrui et dans la nécessité de se défendre d'héberger des mouvements séparatistes, frappés de caducité historique et relégués à la marge des évolutions et des mutations internationales en cours.

De ce fait, l'Action arabe conjointe ne saurait être pleinement efficace que si le chantier de réforme de notre Organisation, entamé depuis des années, est mené à terme, d'une manière qui réponde aux aspirations de nos pays et dans un souci de concorde et d'harmonie.

A cet égard, le Royaume du Maroc apporte son soutien à toute initiative susceptible de développer la coopération arabe, afin qu'il soit possible de faire face à la crise induite par l'envolée des prix des produits alimentaires et de l'énergie et par la pénurie d'eau et de telle sorte que soit menée de toute urgence la lutte contre les effets néfastes du changement climatique.

Majestés, Excellences, Altesses,

Excellences,

Le renforcement de la solidarité politique et le soutien apporté aux Causes arabes ne porteront leurs fruits que par la mise en place de partenariats économiques et commerciaux interarabes forts et susceptibles d'ouvrir aux peuples arabes de larges perspectives de développement et de prospérité.

En dépit de l'importance capitale accordée au volet économique en tant que levier de développement de notre système arabe, les échanges commerciaux et le flux des investissements restent nettement insuffisants. Par ailleurs, et nonobstant des structures économiques intégrées, nos pays capitalisent faiblement sur les

expériences réussies en matière industrielle et dans le secteur des services.

Dans un contexte économique mondial marqué par une incertitude accrue, la région arabe a enregistré en 2024 un modeste taux de croissance de moins de 1,9%. Sous les effets conjugués d'une baisse de productivité, d'un déficit de compétitivité, d'une organisation dysfonctionnelle de l'environnement de travail et de la précarité du secteur privé, s'agissant du niveau de vie, notre région reste éloignée du modèle des économies émergentes.

Dans l'intérêt bien compris des peuples de notre région arabe, l'investissement dans les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle et les nouvelles technologies offre une réelle opportunité pour booster l'effort de développement, assurer la transition vers des modèles économiques verts et durables et s'arrimer aux dynamiques d'évolution à l'œuvre dans le monde.

En dépit de ses ressources naturelles et de ses potentialités économiques, la région d'Afrique du Nord reste la moins intégrée économiquement et la moins dynamique en termes d'échanges intra-régionaux à l'échelle du monde arabe.

Face à cette situation, Nous ne pouvons que déplorer, une fois de plus, le fait que l'Union du Maghreb Arabe ne remplisse pas son rôle naturel de levier de développement commun pour les pays maghrébins, en garantissant, notamment, la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et des services entre ses cinq Etats membres.

Au vu de la situation douloureuse et déplorable qui sévit dans certains pays arabes frères, le Royaume du Maroc ne ménagera aucun effort pour enrayer toute forme de division en apportant son concours au règlement des crises dans lesquelles est empêtrée notre région arabe. Il compte s'y employer en faisant prévaloir le dialogue et les initiatives pacifiques sur la logique de la force et des options militaires.

A cet égard, Je m'intéresse plus particulièrement à la crise qui sévit dans la Libye sœur : dès ses prémices, le Royaume du Maroc a souscrit activement aux efforts régionaux et internationaux engagés en direction des acteurs politiques locaux, en vue de créer une médiation et de faciliter un dénouement de la crise.

S'agissant de la Syrie sœur, le Royaume du Maroc réaffirme sa position historique immuable, celle que Nous avons exprimée auparavant dans la lettre adressée à Notre Frère, Son Excellence le Président Ahmed Acharaa: Nous l'assurons de notre soutien au peuple syrien frère dans sa quête de liberté, de sécurité et de stabilité, ainsi que notre attachement à la préservation de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de la Syrie.

En concrétisation de cette position à l'égard de nos frères en Syrie et en guise de soutien à ce processus prometteur, le Royaume du Maroc a décidé la réouverture de son ambassade à Damas, fermée en 2012. Ce pas permettra d'ouvrir de plus larges perspectives dans les relations historiques entre nos deux pays et nos deux peuples.

Par ailleurs, le Maroc suit avec une vive préoccupation les graves développements qui ont lieu dans certains pays arabes, comme le Yémen, le Soudan et le Liban. A cet égard, il réitère son engagement à soutenir toute démarche visant à stimuler le processus politique devant conduire au rétablissement de la paix et de la stabilité, à dépasser les différends et les conflits par les moyens pacifiques et les voies diplomatiques, à préserver la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale des pays arabes frères.

Pour conclure, Je réitère la pleine disposition du Royaume du Maroc à s'engager dans toute dynamique susceptible de rehausser l'Action arabe conjointe. Il contribuera ainsi à concrétiser les vœux des peuples arabes qui aspirent à plus de sécurité, de stabilité, de progrès et de prospérité.

Puisse Dieu guider nos pas pour le bien commun de nos peuples arabes.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

Map: 17 mai 2025